

rature auront-ils été entendus ? je crains bien que non ; au temps où nous vivons la voix de l'intérêt matériel est trop puissante pour qu'on fasse cas de la chûte d'une feuille périodique.

La hymne d'Octobre marche sur les traces de ses devancières ; elle trouve que leur manière de débiter ne pouvait être meilleure, et pour les inviter elle couvre ses premières pages du cinquième chapitre de l'histoire Populaire de Napoléon et de la Grande Armée, dans laquelle M. Marco de St. Hilaire parle avec tant de charmes et d'attraits.

La Couronne de Bleuet ou Anxi la folle est une historiette sentimentale et écrite avec talent. Elle devra suggérer plus d'une réflexion aux jeunes filles qui la liront ; car la position d'Anxi, quoique différente de la leur, a du moins beaucoup de ressemblance avec leur manière d'être.

La Vipère est une esquisse de mœurs corses qui mérite mention, non pas tant pour l'originalité du sujet, que par l'application qu'on en peut faire dans la vie. Les Vipères en effet ne font pas toutes leur demeure des tombeaux ; il s'en trouve beaucoup qui ne vont pas se chauffer au soleil et y faire briller leur hideuse nudité.

Pour n'être pas trop long je ne ferai que citer la Cathédrale d'Amiens, la Statistique con jugale, les Mores de Paris, la Physiologie de la Robe, etc., comme des morceaux bons chacun dans son genre.

Je suis par remarquer que les poètes ne doivent pas passer sans attention Anabétique. Pendant privilège de M. Chrs. Lévesque qui nous en parle dans une jolie lettre de vers insérée dans cette livraison de l'Album.

Orégon-City.

Monsieur, et bien digne ami, J'accablais avec plaisir la promesse que je vous fis, en partant, de vous envoyer quelques détails sur mon long voyage. Déjà Mgr. de Montréal a dû recevoir la lettre que je lui adressai de Valparaiso, à la fin d'avril dernier.

tuens prêtres auxquels je m'étais sincèrement attaché. O ! Montréal, mon souvenir et ma pensée te chercheront souvent entre le ciel et la terre.

Le 1er décembre, j'étais à New-York, où je passai un mois. MM. Lafont, Cauvin et Madéore, prêtres de l'église française, me donnèrent l'hospitalité, et me prodiguèrent leurs soins bienveillants.

Le 31 décembre, je m'embarquai à bord du Français de-Pau, navire américain de huit à neuf cents tonneaux, faisant voile pour la Californie. Plus de trente catholiques, dont vingt-huit Canadiens, se trouvaient là réunis au missionnaire. Nous quittâmes le port à midi et demi.

Comme le roulis m'empêchait de dormir, je m'étais jeté sur mon lit tout habillé ; mais j'y souffrais beaucoup, car, à chaque instant, la secousse des vagues, faisant pencher le navire, je me trouvais pressé contre les parois du bord ou sur la garde du lit.

Il va sans dire que, dans ces premiers jours, presque tout le monde était malade, et que votre serviteur, tout vieux marin qu'il se croyait, n'a pas été exempt de payer le tribut au roulis. Il n'y a point de remède contre ce mal de mer qui excite des vomissements affreux.

Le 6 janvier, dimanche, je fis réunir les catholiques, dans l'arrière chambre du marin, pour leur adresser quelques paroles d'édification propres à leur faire sentir la nécessité où nous étions de nous unir sans cesse à Dieu par la prière, la confiance et l'amour ; comme aussi de vivre tous en bonne harmonie, de nous supporter et de nous rendre de mutuels services.

pour la lecture de la vie des saints, le chant de quelques hymnes, ou cantiques. Notre piété trouva en cela sa nourriture, notre cœur le souvenir et l'illusion de la patrie.

Le dimanche, 3 avril, à dix heures du matin, je célébrai, à bord, le Saint Sacrifice de la messe, au milieu du chant, des cantiques et du son joyeux des instrumens. Nos artistes en valaient bien d'autres : c'était MM. Deschambault, Proulx, de Boucherville, Dugas, Duprat.

Tout sembla concourir à faire de ce jour l'un des plus beaux de notre traversée. Nous étions alors à une centaine de lieues de l'équateur. Le soleil brillait de tout son éclat dans un ciel sans nuages.

Le 6, nous passâmes la ligne de l'équateur, et nous entrâmes dans l'hémisphère austral. Nous étions en plein été des tropiques. Mais, au lieu du calme et de la chaleur dévorante, au lieu des bruyants orages, nous trouvâmes, même sous l'équateur, une brise fraîche, une température modérée, et des ondes sans tonnerres.

Un premier aspect, je ne vois rien qui soit capable d'inspirer tant de terreur. Peut-être est-ce le soleil, qui, durant les flammes de ces rochers me fit une passagère illusion : "Aspetta, tu vedrai", comme disent les Italiens ; attends et tu verras.

Le 6 janvier, dimanche, je fis réunir les catholiques, dans l'arrière chambre du marin, pour leur adresser quelques paroles d'édification propres à leur faire sentir la nécessité où nous étions de nous unir sans cesse à Dieu par la prière, la confiance et l'amour ; comme aussi de vivre tous en bonne harmonie, de nous supporter et de nous rendre de mutuels services.

les verges, que le vent se déclara avec violence au sud, coiffa les mats, et poussa le navire poupe en avant sur les rochers. Le cri d'alarme fut aussitôt donné. Matelots et passagers, s'unirent et lutèrent pendant plusieurs minutes contre l'effort du vent, et ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'ils parvinrent à se rendre maîtres des voiles et à changer la direction du navire, qui courait risque d'être instantanément brisé sur les rochers.

Depuis ce moment, où nous fûmes obligés de retourner en arrière, jusqu'à la latitude de l'archipel de Los Chonos, au 46° degré du côté ouest de l'Amérique, nous mîmes vingt-cinq jours ; ce que nous aurions pu faire en moins de six. Pendant tout ce temps, la tempête fut presque continue.

F. J. C., Ptre, Miss.

(La fin au prochain numéro)

FAITS DE L'ETRANGER.

Après de nombreuses négociations, la question si importante pour la navigation, de l'unité de méridien, va enfin faire l'objet d'une convention entre les principales puissances de l'Europe.

La France, autre fois comme aujourd'hui, fut la première à entrer dans cette voie sage. et sous Louis XIV, elle fit adopter le passage du méridien à l'île-de-France, la plus occidentale des îles Canaries.

Un commerçant en trafic avec les indiens Camanches, a découvert dans un camp des leurs, une femme blanche ayant un air avenant et gracieux, qui avait contracté mariage avec un Indien.

(Du Canadien)

MINES D'OR DE LA CHAUDIÈRE.—Le Mercury d'hier dit : "Ceux qui travaillaient aux mines d'or sur la rivière Chaudière sont de retour à la ville, leurs opérations ayant été arrêtées par la gelée. Ils venaient de commencer à exploiter le filon nouvellement ouvert lorsque le froid est venu. La compagnie s'attend à obtenir quelque chose qui en vaudra la peine l'été prochain.

NAISSANCES.

A Sheffield, le 13 oct., dernier, la Dame de Thomas Kinton, ecr. du département des ingénieurs Royaux, a mis au monde une fille.

DÉCÈS.

En cette ville, samedi dernier, le 23 du courant, M. Hubert Langlois, âgé de 27 ans. Il laisse pour déplorer sa perte, une jeune veuve et un enfant en bas âge.

HECTOR L. LANGEVIN. AVOCAT.

BUREAU, coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse, au-dessous de l'établissement de la Minerne. Montréal, 8 novembre 1850.

ANNONCES.

AUX PRIX COURANTS



Un Fonds de Hardes Faites ET DE MARCHANDISES SECHES DE \$55,000.

Rien de semblable n'a été offert au Public. 122, RUE ST. PAUL. 122.

Le Soussigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de HARDES FAITES et de MARCHANDISES SECHES, au printemps prochain, désire vendre le fonds de son établissement, AU PRIX COURANT POUR DE L'AVANT COMPTANT, à commencer du 25 NOVEMBRE prochain à MIDI.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.

L. PLAMONDON. Montréal, le 22 novembre 1850.

GABRIEL BOUQUET

ECCLIASTIQUE ET CIVIL POUR 1851.

A vendre chez E. R. FABRE ET CIE., Rue St. Vences, N° 3. 19 nov. 1849.

PROPAGATION DE LA FOI.

LES PAROISSES qui désirent être inscrites sur la liste du prochain rapport de la PROPAGATION DE LA FOI doivent envoyer le montant de leur souscription d'ici au PREMIER DE DECEMBRE prochain, temps de la reddition des Comptes.

FRANCOIS LEDUC.

INFORMATIONS DEMANDEES.

On a besoin à ce bureau d'informations sur le Sieur François Leduc, qui serait décédé au Canada vers 1831 ou 1832. Ces informations sont demandées dans l'intérêt d'une famille Leduc, d'Alengon, en France.

Le Soussigné informe les messieurs du clergé qu'il reçoit à l'instinct de Paris et de Lyon le complément de ses commandes, ce qui comprend un assortiment complet de DORNEMENTS D'EGLISE, CHANDELIERES ET ACCOULYERES, CIBOIRS, CALICES, BURETTES, OS-FENSOIRS, CHASSUBLES, PALMATIQUES, MISSELS.

Une grande variété d'ETOFFES BRODÉES EN OR, ARGENT, SOIE, etc. Plusieurs mille livres de CIRE de belle qualité ; D'ENCENS.

Aussi un assortiment de VIN BLANC pour le service de la messe ; ces vins sont recommandables par leur pureté, et le prix en varie de 3 à 10 par gallon. JH. ROY.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLIS

M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon marchand, rue St. Paul, N° 122. Montréal, 27 septembre 1850.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, prie de se rendre au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui y existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert.

Montréal, 27 septembre 1850.

AVIS.

Le Soussigné désirent être instituteur pour tenir une école élémentaire, prie instamment Messieurs les Commissaires d'écoles qui ont besoin d'un instituteur qualifié pour une école élémentaire, d'écrire immédiatement à sa résidence, à Montréal, faubourg Québec, rue Panet N° 60.

PIERRE CHENNEVILLE. Montréal, 24 Sept.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Privée, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au N° 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

F. X. D'EROME, Horloger, 3 portes de l'évêché. Montréal, 24 Sept. 1850.